

Le journal de la commune
www.aywaille.be

N°183
décembre

A
Aywaille

2022
46^e année



**La Résidence le Jardin des Chantoirs :
votre maison de repos et de soins familiale et conviviale à Aywaille !**



MAISON DE REPOS ET DE SOINS

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées

VISITE
VIRTUELLE



LE JARDIN DES CHANTOIRS
AYWAILLE

Square Philippe Gilbert, 2
4920 Remouchamps-Aywaille
04/247.70.70

chantoirs.secretariat@vivaltohome.com
info@chantoirs.be

Création et aménagement
de vos espaces verts,
terrasses bois et pierre,
clôtures, portails, plantations,
abords piscines et autres.



JARDIMAT

JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86

jean-michel@jardimat.be

Nandrin

www.jardimat.be -



**Unimédia est le leader
wallon en matière de guides
de proximité financés
par la publicité :**

- guides et bulletins d'informations communales;
- annuaires commerciaux (Guide & Vous);
- brochures d'accueil des patients d'hôpitaux.



Votre pub ici?

● 04 224 74 84 ● info@uni-media.be

**Confiez votre image à un
partenaire sérieux et fiable.**

LE MOT DU BOURGMESTRE

L'année qui vient de s'écouler n'aura pas été plus simple que les précédentes pour la plupart d'entre nous. Les conséquences des crises successives se font toujours ressentir même si on peut être extrêmement fiers de tout ce qui a été accompli pour effacer les stigmates des intempéries de juillet 2021. Je tiens d'ailleurs, une nouvelle fois, à remercier le personnel communal et tous ceux qui ont collaboré à ce bel élan de solidarité.

En pleine crise énergétique, nous devons tous trouver différentes solutions afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Au niveau communal, de beaux projets sont à l'étude, notamment au niveau du parc économique de Harzé et de l'Esplanade du Fair-Play, qui relieront bon nombre d'infrastructures publiques. Ces dossiers conséquents prendront du temps avant d'être opérationnels, tout comme celui qui concerne la valorisation des déchets verts, mais sont essentiels dans le cadre de notre volonté de s'engager davantage vers une commune plus durable.

Passez d'heureuses fêtes et une excellente année 2023.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE



ENTRETIEN DES TROTTOIRS EN PÉRIODE HIVERNALE

LE RÈGLEMENT COMMUNAL PORTANT SANCTIONS ADMINISTRATIVES PRÉCISE :



Chapitre V – La propreté et l'entretien des parcelles

Article 1051-4

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes :

1. Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question au premier alinéa, appartiennent au domaine public ou sont privés ;
2. En cas de chute de neige, les riverains balayeront le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'ils occupent sur

une largeur d'un mètre le long des façades.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés. En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement ;

3. Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs ;
4. Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent l'un ou l'autre, des produits abrasifs (laitier granulé, scories).
L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace ;
5. Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES



En cas de neige, les services communaux se mobiliseront de la manière la plus efficace possible afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

Il est important que, pour effectuer ce travail efficacement, les voitures des habitants des rues de nos villages n'encombrent pas les bords de voiries, surtout les plus étroites, afin que les camions et tracteurs puissent passer avec la lame de déneigement et épandre, le cas échéant, le sel.

Merci pour votre attention, collaboration et compréhension.

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés le **lundi 26 décembre 2022**.

Les permanences des samedis **24 et 31 décembre 2022** sont annulées.

DATES DE COLLECTES DES SAPINS DE NOËL

Lundi 9, mercredi 11 et jeudi 12 janvier 2023 suivant les zones.

Les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations.





THÈME « UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN, ON Y A TOUS DROIT ».

Le samedi 15 octobre 2022 de 13h à 17h, la Commune a participé à la journée « Place aux enfants » avec le soutien promotionnel du Service Jeunesse de la Province de Liège, pour les enfants de 8 à 12 ans. L'objectif consistait à susciter l'intérêt des enfants sur la thématique « *Un esprit sain dans un corps sain, on y a tous droit* ». C'est ainsi qu'il a été proposé gratuitement aux enfants de l'entité de venir découvrir de manière ludique plusieurs informations, trucs

et/ou actions sur cette thématique à travers un parcours reprenant 15 ateliers.

Une soixantaine d'enfants ont participé à cet événement, ils en sont ressortis contents et satisfaits ! On peut dire que cette année encore a été un vrai succès !

Un grand merci aux différents partenaires (M^{me} Lauranne Renard du Planning Familial Ourthe-Ambève, M^{me} Elodie Defossé – monitrice VÖ-MO au Centre Elise, M. Jean-Michel Darcis et M. Benoit Da Costa pour le Sakura Dojo) et les mouvements de jeunesse d'Aywaille pour leur encadrement et bonne humeur.



VIVA FOR LIFE

Merci pour votre présence. Vous étiez +/- 110 à être venus profiter de la journée récréative au profit de VIVA FOR LIFE : magie, conte, jeux de société, jeux en bois, maquillage, pour le bonheur des grands et des petits.

Merci aux bénévoles sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu. Merci à Lou, Nathan, Romane et Zoe pour leur patience au maquillage. C'est presque 1000€ qui vont être reversés à l'opération.



DEMANDEZ VOTRE ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Depuis 2004, l'ASBL Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement des factures de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation difficile.

Votre combustible :

- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe,
- gaz propane en vrac,
- pétrole lampant (type c) à la pompe.

Qui peut en bénéficier :

Catégorie 1

Vous avez droit à une intervention majorée de l'assurance maladie-invalidité (BIM-OMNIO).

Catégorie 2

Familles à faibles revenus.

Catégorie 3

Les personnes en situation de surendettement.

Comment faire la demande ?

Vous devez soumettre votre demande au CPAS de votre commune **dans les 60 jours suivant la date de livraison** du combustible.

INFOS : 04 364 05 31
 INFO@CPAS-AYWAILLE.BE - CPAS.AYWAILLE.BE
 PERMANENCE CHAUFFAGE : TOUS LES JEUDIS
 DE 9H À 11H 30 – AVENUE DE LA LIBÉRATION 2B
 À 4920 AYWAILLE.



TABLES D'HÔTES « ALZHEIMER », UNE RENCONTRE CONVIVIALE

Parce que la maladie d'Alzheimer vous touche de près...

Chaque 3^e mercredi du mois de 11h à 14h, nous vous proposons de nous rencontrer dans une atmosphère conviviale à la salle des Aulnes à Dieupart (salle située dans la petite rue entre les Établissements Hausman et l'Institut Saint-Raphaël).

Vous êtes seul(e) ou vous souhaitez être accompagné(e) d'un membre de votre famille, vous avez un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer et vous souhaitez en parler, cet espace de rencontre est l'occasion idéale pour échanger et retrouver le plaisir d'être ensemble.

Prochaine rencontre le **21 décembre 2022** autour d'un repas convivial et en présence de professionnels de la santé.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU REPAS : 5€
 INSCRIPTION OBLIGATOIRE LE JEUDI PRÉCÉDANT LA RENCONTRE : 04 364 05 33
 MICHELLE.WUIDAR@CPAS-AYWAILLE.BE



COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE A AYWAILLE

En collaboration avec la Promotion Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève, l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Seraing organise, comme chaque année, des cours de français et d'alphabétisation à destination d'un public adulte (à partir de 18 ans), étranger et allophone (ne parlant pas ou n'écrivant pas ou peu le français). Ils sont aussi ouverts aux personnes parlant français mais désireuses de combler leurs lacunes à l'écrit.

Dans une ambiance conviviale, les enseignantes mettent tout en œuvre pour permettre aux étudiants d'acquérir, à leur rythme, les outils linguistiques nécessaires dans la vie courante et quotidienne; en réponse à leurs demandes et besoins mais également en respectant les programmes de référence, délivrant ainsi une attestation de réussite à la fin de chaque unité d'enseignement.

Les nouveaux niveaux débiteront fin janvier, début février. Ils se déroulent en journée, au premier étage de la bibliothèque d'Aywaille, Rue Nicolas Lamercy n°7.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE OU POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC L'UNE DE NOS ENSEIGNANTES RÉFÉRENTES AFIN DE VOUS INSCRIRE: JULIE WEYKMANS: +32 499 502 487 – MARYLIN MONAMI: +32 470 175 665

FORMATION EN GESTION

Une formation « Connaissance de gestion de base » sera assurée à Aywaille à partir du 10 janvier 2023. Cette formation se fera en soirée pendant 6 mois: les mardis et jeudis de 17h30 à 20h50 au Centre Marcellin La Garde- rue de la Reffe, 9 à Sougné-Remouchamps. Cette formation vous permettra d'obtenir un titre reconnu par les Chambres des Métiers et Négoces et répond à la loi du 15/12/1970 sur l'exercice des activités professionnelles dans les petites et moyennes entreprises de commerce et d'artisanat. La formation sera dispensée par l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Jemeppe, via la Promotion sociale OVA.

RENS. ET PRÉ-INSCRIPTIONS: SECRÉTARIAT DE LA PROMOTION SOCIALE À SPRIMONT, 04 382 19 75 – MARTINE.FREBUTTE@PROVINCEDELIEGE.BE

FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE CATEGORIE B.

A partir du 11 janvier 2023, une formation d'aide au passage de la théorie pour le permis de conduire B va être assurée à Aywaille (Centre Marcellin La Garde- rue de la Reffe, 9 à Sougné-Remouchamps). Cette formation se déroulera les mercredis soirs de 18h à 21h20 pendant 5 semaines. Elle vous permettra de bénéficier d'une aide pour passer votre permis théorique. Cette formation est accessible à tous mais n'est pas reconnue comme « formation auto-école » obligatoire après 2 échecs. Le prix est de 39,40€ et elle est gratuite pour les demandeurs d'emploi, personnes émergeant au CPAS et à l'AVIQ.

Cette formation sera dispensée par l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Seraing via la Promotion Sociale OVA.

RENS. ET INSCRIPTION: EMPLOI AYWAILLE, 0490 445 437 – EMPLOI@AYWAILLE.BE

CAMPAGNES HUMANITAIRES



Cette ASBL belge de coopération au développement suit des projets fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable. La soutenir, c'est participer à l'amélioration des conditions

de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine. 53^e campagne annuelle du 13 au 15 janvier 2023.

INFOS: WWW.ILESDEPAIX.ORG



Campagne fin janvier 2023, soutenez l'action en vendant ou en achetant les marqueurs (7€ la pochette) ou en faisant un don sur le compte BE05 0000 0000 7575 ou directement en ligne.

INFOS: WWW.ACTIONDAMIEN.BE



Les **18 et 19 mars 2023**: opération de récolte de vivres non périssables de cette Asbl au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes...). Les bénévoles récolteront en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins... Les dons reçus permettront d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont ces associations s'occupent.

INFOS: 02 675 73 11 – WWW.ARC-EN-CIEL.BE



Le Comité liégeois a besoin de vous: une heure, un jour... pour l'aider à accomplir sa mission qui est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer et encadrer des activités de proximité: visites, excursions, rencontres festives, opération Chococlef de septembre à décembre.

RENS.: MADAME VAN ZUYLEN RÉGINE, 0496 289 572 – LIEGE@LIGUESEP.BE





Il y a un peu plus d'un an que votre **MAISON CROIX-ROUGE** (MCR) s'est installée dans de nouveaux locaux sur les hauteurs d'Aywaille, à côté de la caserne des pompiers. Quel est son rôle ?

- **Aider les plus démunis** : un des rôles majeurs de la Croix-Rouge locale

est d'apporter de l'aide aux personnes en difficulté, principalement sous forme de colis alimentaires et d'hygiène. A l'approche de Noël, comme chaque année, nous lançons, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, notre opération « BOITES A VIVRE » : nous récoltons des « boîtes cadeau » (contenant quelques vivres non périssables et petits présents) qui seront distribuées aux plus nécessiteux au moment de Noël. Vous pouvez les apporter à la MCR ou dans une école y participant.

- **Organiser des collectes de sang** 4 fois par an dans les 8 communes qui dépendent de la MCR. Les prochaines collectes dans votre commune auront lieu les **vendredi 6 et lundi 9 janvier 2023** à la MCR, Playe, 54 à Aywaille. Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – 0475863804 ou <https://donneurdesang.be/fr>.

- **Mettre sur pied des formations aux «gestes qui sauvent»**: Brevet Européen des Premiers Secours, réanimation...

- Gérer **la location et la vente de matériel paramédical et sanitaire**.

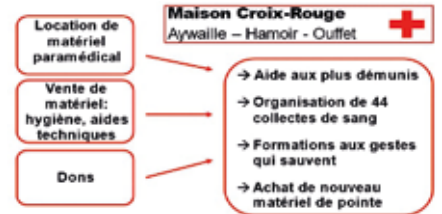
La MCR met en location une large gamme de matériel (sur place ou livrable dans les 24 h) : lits médicalisés, matelas « anti-escarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...

Du petit matériel est aussi proposé à la vente : pannes, urinaux, alèses... et une large gamme de protections contre différents degrés d'incontinence.

Pour fonctionner, la MCR bénéficie aussi de l'aide financière de généreux donateurs. Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don sur le compte BE72068200362116 (MCR AHO – mention « don » sur le virement).



Ce schéma vous montre que c'est grâce à la location et à la vente de matériel ainsi qu'aux généreux donateurs que votre Maison Croix-Rouge peut fonctionner.



ADRESSE : PLAYE, 54 À AYWAILLE (E25, SORTIE 46, À CÔTÉ DE LA CASERNE DES POMPIERS).
NOUVEL HORAIRE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 13 H À 17 H ET LE SAMEDI DE 10 H À 12 H.
TÉL. : 04 365 26 82 OU 0497 528 968



SOUTIEN AUX COMMERCES AQUALIENS

La fin d'année approche et le commerce aqualien tente de traverser au mieux la crise que nous connaissons actuellement. N'hésitez pas à rendre visite à nos commerçants pour vos divers achats et cadeaux et profiter de leurs conseils avisés. Après les deux braderies qui ont été organisées avec grand succès par l'ASBL Aywaille Commerce, les commerçants ont décidé de lancer cette année encore l'action « Les Sapins Colorés » en partenariat avec les écoles et associations de la commune. Celles-ci prendront en charge la décoration de groupes de sapins dans le centre d'Aywaille et de Sougné-Remouchamps.

Merci déjà à elles et aux enfants pour leur investissement !

Soutenue par l'Administration communale avec un budget dédié au commerce et aux actions de développement économique, l'ASBL Aywaille commerce recherche toujours de la main d'œuvre et des cotisants pour développer des initiatives marketing et faire perdurer celles en place. Vous êtes commerçants et/ou indépendants et vous souhaitez participer et mettre en place des actions et événements commerciaux ? Contactez Monsieur LEBE Michael, Président de l'ASBL Aywaille Commerce, chez Chapati, Place Joseph Thiry 32 – 043848668.

CREASHOP-PLUS EN ROUTE VERS OBJECTIF PROXIMITÉ

Une prime pour ouvrir un commerce dans le centre d'Aywaille.

Créashop-plus est un projet initié fin 2019 à Aywaille et avait pour but de redynamiser le centre urbain en apportant une aide aux commerçants s'installant dans une cellule vide.

Lors de ces deux années, deux commerces ont pu profiter de l'aide de 6000 euros pour se lancer. Afin de continuer de créer de nouveaux commerces dans nos villes et villages et les faire perdurer, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un dispositif appelé « **Objectif Proximité** ». Aywaille compte bien participer à cet élan et rentrer à nouveau l'appel à projet en janvier prochain. **Deux aides seront disponibles** pour les nouveaux commerçants d'abord mais aussi pour les commerçants déjà installés souhaitant réorienter leur business. Plus d'infos à venir prochainement...

OUVERTURE DE COMMERCE



La p'tite boutique vous ouvre ses portes à Dieupart et vous propose des produits selon un horaire varié de magasin de nuit.

Petite fringale, dépannage, vous trouverez sûrement ce qu'il vous faut !

☑ **La p'tite boutique**
Dieupart 19B – 4920 Aywaille

Vous êtes commerçant et/ou indépendant ? N'oubliez pas de vous inscrire sur le site de l'Administration communale pour être au courant des actions menées par la Cellule Commerce.

AJOUTEZ OU MODIFIEZ VOS INFORMATIONS DANS L'ANNUAIRE DU SITE DE L'ADMINISTRATION : [HTTPS://WWW.AYWAILLE.BE/FR/FR/ANNUAIRE](https://www.aywaille.be/fr/fr/annuaire) OU ENVOYER UN EMAIL À [INFO@AYWAILLE.BE](mailto:info@aywaille.be)

INFOS ET RENS. : CELLULE « COMMERCE »,
LYSIANE LÉONARD, 04 364 05 49
LYSIANE.LEONARD@AYWAILLE.BE



PANATHLON
WALLONIE-BRUXELLES



Cela fait précisément 10 ans jour pour jour, que notre Commune est affiliée à cette asbl

qui défend les valeurs véhiculées par le sport et celles du fair-play en particulier. Plusieurs actions sont menées à Aywaille chaque année en collaboration avec cette asbl et des outils sont accessibles à tous nos clubs pour les aider à promouvoir le fair-play en leur sein.

1000 KM DU FAIR-PLAY



En 2020, ce sont les « héros du quotidien » ayant affronté la crise sanitaire en première ligne qui avaient été honorés avec la campagne « MERCI ». En 2021, à la suite des intempéries de juillet 2021 qui ont impacté aussi lourdement des infrastructures sportives, leurs équipements et matériel, le Panathlon a lancé l'action « SolidarSport » pour œuvrer et participer à la reconstruction. Cette année, c'est un relais plus traditionnel qui a été organisé. L'école communale La Redoute, qui développe un projet sport, a accueilli le 22 septembre des cyclistes en provenance de Vielsalm qui ont transmis le relais symbolique aux élèves. Tous les enfants de la 1^{re} maternelle à la 6^e primaire ont participé à des petits événements dont deux happenings colorés, un mini jogging et un concours de lancers-francs, tout en étant sensibilisés aux gestes et comportements fair-play.

CAMPAGNE STOP RACISM



Lancée officiellement le 20 octobre avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Ministre des Sports en collaboration avec la RTBF Sport, cette campagne s'appuie sur une série d'actions concrètes que chacun des membres de la famille du sport peut s'approprier pour relayer, de plus en plus loin et de plus en plus profondément, les messages positifs d'ouverture, de compréhension et

de tolérance pour lutter contre le racisme dans le sport.

À Aywaille, trois banderoles géantes ont été déployées au Hall omnisport d'Aywaille ainsi qu'aux complexes footballistiques de la Porallée et de Harzé.

Lutter contre le racisme dans le sport, c'est un acte militant. Lutter contre les dérives dans le sport, combattre les messages racistes qui polluent les esprits et les rapports humains, défendre les valeurs essentielles de notre vie quotidienne, ce sont des missions vitales, que chacun de nous, à son niveau, peut aider à mener à bien.

REMISE DES FAIR-PLAY AWARDS



Aywaille a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie de remise des Prix du Fair-Play décernés par le Jury du Panathlon. Ont été récompensés ce 16 novembre dernier, des acteurs du monde sportif ayant accompli un geste remarquable ou développé un projet particulier en faveur de la promotion du fair-play dans le sport et ce, dans les catégories suivantes : - de 18 ans, + de 18 ans, personnalité, promotion fair-play et sport collectif. Cette année, un prix spécial « solidarSport » et un prix spécial pour la carrière de Philippe GILBERT ont aussi été décernés.

(Tous les résultats et le palmarès sur www.panathlon.be).

Tous ces gestes, l'implication de dirigeants... ne sont pas anodins, et se déroulent souvent sur et autour de nos terrains de sport. Plus qu'on ne pourrait le penser. Ces gestes constituent l'essence même de l'esprit sportif et font partie intégrante du sport comme on aime tous le voir et le pratiquer. C'est pourquoi le Panathlon Wallonie-Bruxelles souhaite et continuera de les mettre en lumière. Aywaille poursuivra sa collaboration avec lui en incitant les clubs à s'impliquer dans des actions simples à mettre en place, à postuler pour le prix du fair-play du Mérite sportif...

PLUS D'INFOS :
WWW.PANATHLON.BE

JULIE BENOIT,
ECHEVINE DES SPORTS

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023

Tous les organisateurs de manifestations et autres événements (sports, culture, fêtes de quartier, expositions...) qui se dérouleront en **2023** sur le territoire de la commune d'Aywaille, doivent impérativement pour le 16 janvier prochain, communiquer toutes leurs informations (intitulé, date, lieu, prix d'entrée, description, photo...) afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année prochaine et de les faire figurer sur le site internet. Ces informations seront aussi transmises à la Maison du Tourisme OVA pour la réalisation des différents agendas. ! **Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser, en double exemplaire, au Collège communal, une demande officielle d'organisation accompagnée des formulaires officiels (police) et pièces utiles (carte IGN avec tracé(s), plan de situation, descriptif précis de la manifestation, demande d'aide logistique, nombre de participants attendus, horaire de passage...), au minimum deux mois avant la date de celle-ci.**

Nous vous rappelons aussi de ne pas oublier les modalités spécifiques liées à la charte à respecter en matière de circulation en forêts et gestion des déchets et du balisage.

Tous les documents nécessaires sont téléchargeables **sur le site internet www.aywaille.be**

JOYEUSES FÊTES À AYWAILLE

Du jeudi 15 au dimanche 18 décembre

Marché de Noël à Aywaille par Aywaille Commerce et le RAFC.

INFOS : LUDOVIC FERRON 0492 314 312

Vendredi 16 décembre

Ginguette de Noël à Kin, organisée par les Œuvres scolaires de Kin-Stoquau.

INFOS : DANIEL RIXHON 0497 851 502

Samedi 17 décembre

Ginguette de Noël à Deigné.

INFOS : ASBL DEIGNÉ VILLAGE, J. RIXHON
0494 769 510 – S. HENAUT 0475 681 491

Samedi 17 décembre

Inauguration de la crèche de Noël à Septroux.

INFOS : 0495 29 03 73

Mercredi 21 décembre à 18h30

Concert de Noël à l'église de Dieupart par l'Académie OVA.

INFOS : 04 384 60 11

Samedi 31 décembre

Soirée dansante de la Saint-Sylvestre au Century à Aywaille

INFOS : 04 384 46 43



PRENDRE LE TEMPS

Nous sommes à quelques jours à peine d'un moment si **spécial** : Noël, la trêve des confiseurs, les **plaisirs d'hiver**, la renaissance de la lumière ...

Cette parenthèse passagère est souvent intense, riche en échanges, en festivités, en émotions, en effervescence, en **magie** ... Elle est aussi, pour certains d'entre nous qui en ont la chance, la période de l'année la plus propice à ralentir, à **suspendre le temps** ...

Et si cette occasion pouvait se reproduire plus souvent, devenir un projet personnel,

un **art de vivre ensemble** respectueux de soi, des autres, de la nature, du cosmos, n'en serions-nous pas plus heureux et apaisés ?

Quand le quotidien nous impose son rythme parfois effréné voire infernal, faisons plus souvent nôtre cette parole de **Paul Claudel** : « Ce n'est pas le temps qui manque, c'est nous qui lui manquons. »

C'est sur cette touche d'espoir que toute l'équipe d'Aywaille Demain vous souhaite de passer de chaleureuses fêtes.



Nos **meilleurs vœux** !

Le groupe « **Aywaille Demain** »

VINCENT MOYSE, MARC GILSON, MÉLANIE LEPONCE, MARC EVRARD, YVAN WOUTERS



LE CIEL ETOILE, BIENTOT UN VAGUE ET LOINTAIN SOUVENIR ?

Des astronautes européens ont récemment publié une série de photos prises depuis la Station Spatiale Internationale. Leur constat est sans appel, la nuit européenne est de plus en plus lumineuse et blanche. Ce phénomène de pollution lumineuse n'est pas nouveau mais il s'est considérablement aggravé ces dernières années avec la généralisation des lampes LED, économes en énergie. Deux phénomènes sont en jeu. Tout d'abord et c'est bien connu, ces lampes consomment peu d'énergie, on a donc tendance à en installer de plus en plus en se disant que, de toutes façons, elles ne coûtent presque rien à l'usage. D'un autre côté, ces nouveaux luminaires émettent une lumière qui est beaucoup plus blanche que les anciennes lampes au sodium encore présentes sur de nombreuses routes.

La justification principale de cette profusion d'éclairage nocturne est la sécurité routière et la lutte contre l'insécurité des personnes et des biens pendant la nuit. A l'analyse, il apparaît pourtant que les gains sont faibles voire nuls. Concrètement, cela signifie que l'éclairage nocturne apporte un sentiment de sécurité mais qu'il a peu d'impact sur la sécurité réelle. Pourtant, on sait maintenant que des nuits de plus en plus lumineuses sont nocives pour la santé des humains et pour la biodiversité. La lumière blanche empêche la production de mélatonine ce qui perturbe notre cycle de sommeil naturel. Par ailleurs, la vie de nombreux animaux en est perturbée. On pense bien sûr aux insectes nocturnes mais aussi aux mammifères nocturnes

comme aux chauves-souris ou encore aux oiseaux migrateurs. Enfin, cette explosion lumineuse rend impossible l'observation de la beauté de la voûte céleste, ces grands paysages étoilés qui ont toujours alimenté l'imaginaire humain.

C'est la raison pour laquelle nous avons déposé au Conseil communal une motion visant à limiter les effets néfastes des éclairages nocturnes. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, la motion est en discussion avec RESA qui installe et entretient l'éclairage public à Aywaille. Nous demandons également que la Commune informe les citoyens à ce sujet en les incitant à éclairer l'extérieur de leur

propriété avec parcimonie. Celui qui veut agir, à titre personnel, peut déjà appliquer ces quelques recommandations simples. Installer un éclairage extérieur uniquement si c'est réellement nécessaire. Dans ce cas, privilégier les lumières à « température de couleur » faible (moins de 2000 K) et, bien sûr, choisir des armatures qui éclairent le sol plutôt que le ciel.

En cette période de fêtes de fin d'année, nous souhaitons également vous présenter nos meilleurs vœux pour une année 2023 riche de rencontres et de découvertes.

CORINE DUBOIS-DARCIS,
ALAIN DOHET, YVES MARENNE
POUR ECOLO

Aywaille, la nuit (noire ???) depuis la campagne de Piromboeuf



PLANTATION D'UN VERGER AU HAMEAU DU CHANT D'OISEAUX



Dans le cadre d'un projet BiodiverCité subsidié par la Région wallonne et organisé par le PCDN d'Aywaille, le Comité de quartier Chant des Oiseaux a planté un verger basse-tige à l'entrée du hameau le mercredi 9 novembre après-midi.

Ce verger aura pour vocation d'être un espace didactique pour les enfants du quartier et un espace de rencontre où les habitants

du quartier pourront se retrouver pour des activités au sujet de la nature et du verger.



wallonne ouverte à tous et la distribution des arbres aux parents ayant participé au projet communal « une naissance, un arbre – 2022 ». Dans le cadre de ce projet, 68 familles ont reçu un arbre ou 4 petits fruitiers, selon leur préférence, à planter chez eux en l'honneur de leur nouveau-né.



Grâce à cette Semaine de l'arbre 2022, plus de 1.300 plants d'arbres ont été soit plantés, soit distribués! Merci à tous les bénévoles présents pour faire de cette semaine une réussite!



géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire!

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'AWAF asbl ou le Centre de Michamps asbl.



ACTION INVENTORI'HAIE



Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet « Yes, we plant » de la ministre de l'environnement mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes. Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre. Cela s'explique, entre autres, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile.

Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'Asbl Centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indigènes: l'action « Inventori'haie ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « observations.be », accessible via la page internet du programme « Yes, we plant ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler

FIN DES SACS TRANSPARENTS DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Le sac transparent avait fait son apparition dans 65 communes de la zone Intradel mais pour une période de transition, le temps que la nouvelle usine Sitel soit construite à Engis!



L'heure est venue de passer au même tri dans toute la zone!

Dès ce 1^{er} janvier 2023, les citoyens vont être invités à déposer **tous les emballages en plastique souple dans leur sac PMC** avec les emballages en plastique rigide, les emballages en métal et les cartons à boisson.

INFOS : WWW.INTRADEL.BE



SEMAINE DE L'ARBRE 2022



Comme chaque année, la Commune d'Aywaille, avec la collaboration du PCDN, a participé à la Semaine de l'arbre 2022 en proposant plusieurs activités.

La semaine de l'arbre a commencé avec une conférence, le lundi soir, sur le thème de la forêt « La forêt wallonne: enjeux d'hier – défis d'aujourd'hui – projets pour demain », présidée par Monsieur Gilles Pirard, formateur pour les guides nature de Liège.

Ensuite, le mardi 22 novembre, une haie indigène mixte a été plantée le long du terrain de football situé rue du fond à Nonceveux par le PCDN, le Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur-se-s d'asile « L'Ambève » et l'école communale de Nonceveux. Ce projet participatif a pu voir le jour grâce aux bénévoles et au soutien de la Commune d'Aywaille et de la Région wallonne (subside BiodiverCité).

La Semaine de l'arbre s'est terminée le samedi 26 novembre par la tant attendue distribution d'arbres de la Région



LA COMMUNE D'AYWAILLE EN ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE!

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ODDS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Lors du Sommet des Nations Unies de New York sur le développement durable

(2015), 193 chefs d'Etat et de Gouvernement, dont la Belgique, ont adopté un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité poursuivant **17 objectifs de développement durable à atteindre à l'horizon 2030**. Ce sont les « Sustainable Development Goals » (SDGs), en anglais ou les Objectifs de Développement Durable

(ODDs). Le développement durable va de la lutte contre la pauvreté à une société sans inégalités en passant par la préservation de l'environnement, le développement de la mobilité douce, la préservation des ressources naturelles, l'assainissement des eaux urbaines.

LA FEUILLE DE ROUTE ODDS DE NOTRE COMMUNE

Suite à l'appel à projet lancé par le Service Public de Wallonie, la Commune d'Aywaille et le CPAS d'Aywaille ont été sélectionnés pour suivre ensemble un coaching sur les objectifs de développement durable (ODDs). Tout au long de l'année 2022, le comité de pilotage, composé de différents services communaux et du CPAS, a suivi un coa-


ching personnalisé composé de 5 ateliers afin de créer une feuille de route propre à notre commune sur les ODDs à atteindre d'ici 2030. La commune s'est engagée à contribuer à 9 ODDs. Ces ODDs prioritaires ont été choisis pour correspondre au mieux à notre territoire, à nos enjeux et coïncider avec les compétences communales.


Notre feuille de route reprend ces ODDs prioritaires avec le détail des actions pour y contribuer. Ces actions sont variées tout en ayant le même but : atteindre l'objectif fixé.


En sa séance du 13 octobre 2022, le Collège communal a validé la feuille de route proposée par le Comité de Pilotage ODD!





LES ODDS PRIORITAIRES POUR NOTRE COMMUNE


- 


Mettre en place les solutions d'une alimentation durable et abordable.
- 


Mettre au premier plan les énergies durables.
- 


Encourager la résilience territoriale
- 

Favoriser l'emploi, l'éducation et la formation au sein de la commune
- 

Etre une commune au développement économique et prospère
- 

Améliorer la biodiversité sur le territoire de la commune
- 

Améliorer la gestion, la qualité et la consommation des eaux
- 

Améliorer le cadre de vie
- 

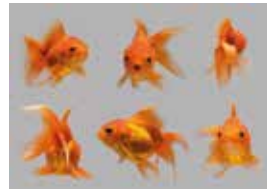
Renforcer le pilotage et la transparence de nos contributions aux ODDs

La feuille de route et les différentes actions retenues sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.aywaille.be/fr/ma-commune/vie-politique/objectif-de-developpement-durable>

En s'engageant dans ce processus de développement durable, la Commune d'Aywaille s'est engagée à concilier le développement social et économique tout en préservant la planète.

Des évaluations sur la mise en place des actions seront réalisées régulièrement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : DÉVELOPPEMENT.DURABLE@AYWAILLE.BE
 LIENS UTILES : [HTTPS://DEVELOPPEMENTDURABLE.WALLONIE.BE/](https://developpementdurable.wallonie.be/)
[HTTPS://WWW.UN.ORG/SUSTAINABLEDEVELOPMENT/FR/OBJECTIFS-DE-DEVELOPPEMENT-DURABLE/](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)



NOUVELLE PROCÉDURE POUR ACQUÉRIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE.

Instauré depuis 2019 par le Code wallon du Bien-être des animaux, **le permis de détention d'un animal de compagnie est effectif depuis le 1^{er} juillet 2022**. Pour acquérir (acheter, adopter, recevoir) un animal de compagnie, il faut présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal.

COMMENT L'OBTENIR :

Le demandeur doit se présenter personnellement **au Service population de l'Administration** communale avec sa carte d'identité et la somme de 3€.

VALIDITÉ DU DOCUMENT :

30 jours.

QUELS TYPES D'ANIMAUX CONCERNÉS :

Par animal de compagnie, on entend toutes les races de chiens, chats, chevaux dans le cadre d'un loisir, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules dans le cadre d'un loisir, tortues, reptiles et NAC, lapins, furets et chèvres. Le Code du Bien-être animal, adopté en 2018, prévoit que tous les animaux vertébrés à usage domestique soient soumis au permis de détention. Si par contre, l'acquisition de l'animal se fait à des fins purement économiques (acquéreur inscrit, par exemple, à la Banque Carrefour de Entreprises), le permis de détention n'est pas requis. Si vous faites l'acquisition d'un animal dans le cadre de votre activité professionnelle (activité liée aux animaux), vous ne devez pas présenter d'extrait de fichier central pour acquérir un animal.

Le document n'est pas nécessaire si vous possédez déjà l'animal.

OÙ LE PERMIS DE DÉTENTION D'UN ANIMAL ME SERA-T-IL DEMANDÉ ? ET QUI DOIT LE PRÉSENTER ?

Dans les établissements spécialisés dans la vente animalière, dans les refuges et chez les éleveurs d'animaux de compagnie, mais uniquement pour la vente aux particuliers, pas entre professionnels. Les ventes entre particuliers ne sont pas concernées. Un particulier peut néanmoins toujours demander l'extrait de fichier central s'il souhaite vérifier que le candidat acquéreur n'a pas été condamné à une interdiction de détention d'un animal ou à la déchéance du permis de détention d'un animal, et une telle démarche est fortement recommandée.

JE SUIS DOMICILIÉ EN WALLONIE MAIS JE SOUHAITE ACHETER UN ANIMAL EN FRANCE OU DANS UN AUTRE PAYS, DOIS-JE PRÉSENTER UN PERMIS DE DÉTENTION ?

Non, vous ne devrez pas fournir de permis de détention. L'extrait ne doit être fourni que lorsque la vente est réalisée sur le territoire wallon. Un Wallon qui achète un animal en France ne devra pas communiquer d'extrait.

COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI J'AI DROIT À UN PERMIS DE DÉTENTION ?

Le Code wallon du bien-être animal prévoit que « toute personne détient de plein droit et de manière immatérielle le permis, pour autant qu'il n'ait pas été retiré, de manière permanente ou temporaire », par une décision judiciaire ou administrative. De base, tout le monde est donc doté du permis. Les personnes qui seraient déchues de ce permis, pour des faits de maltraitance animale, en sont informées par courrier.

SI LE DEMANDEUR N'EST PAS DOMICILIÉ EN BELGIQUE /WALLONIE ?

Le permis ne sera pas à demander dans la commune où vous êtes domicilié (e) mais directement auprès du Service Public de Wallonie, Ressources Naturelles, Environnement. La demande sera adressée :

- Par courriel à l'adresse suivante : fichiercentral.environnement@spw.wallonie.be.
- Ou par courrier à la Direction générale du Service Public de Wallonie Ressources Naturelles, Environnement, Agriculture, Avenue Prince de Liège 15, 5100 Jambes.

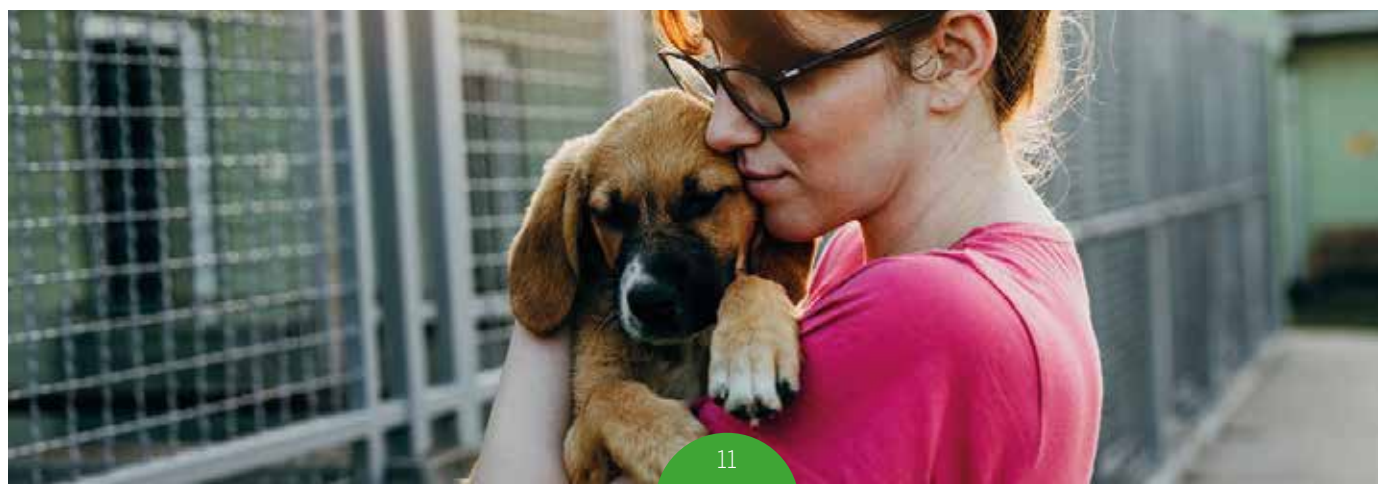
ADAPTATIONS

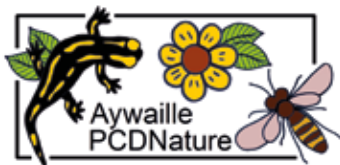
Une période d'adaptation a eu lieu du 1^{er} au 30 septembre 2022.

La période d'adaptation a permis à la Région wallonne d'analyser les retours de terrain afin d'affiner les modalités pratiques. Des assouplissements résultent de ces analyses :

- Depuis le 1^{er} octobre, la durée de validité du permis est fixée à 1 an pour les espèces dont la nature ou les modalités de détention peuvent impliquer des achats réguliers. Cela concerne les poissons et les oiseaux, dont les volailles.
- Pour l'ensemble des commerçants et des refuges, le registre des achats ou adoptions qui reprend la référence de l'extrait de fichier central va être simplifié et le délai de conservation des données va passer de 5 à 2 ans.

PLUS D'INFORMATIONS :
[HTTP://BIENETREANIMAL.WALLONIE.BE/](http://BIENETREANIMAL.WALLONIE.BE/)
DENIS CORNET – AGENT RÉFÉRENT
ET AGENT CONSTATATEUR BIEN-ÊTRE ANIMAL
DENIS.CORNET@AYWAILLE.BE
0498 16 42 02





PROGRAMME 2023

VISITES GUIDÉES HEID DES GATTES ET PCDN

Inscription par mail à jmdarcis@yahoo.fr

Samedi 18 février de 14 h à 17 h: la Chefna, une vallée, une forêt, un ruisseau au coeur de l'Ardenne. Avec la collaboration du Contrat de Rivière Amblève. RV à l'extrémité amont du village de Quarreux situé le long de la N633 juste avant la limite entre Aywaille et Stoumont.

Dimanche 19 février de 9 h 30 à 12 h 30: le ruisseau du Fourneau, berceau de la salamandre. Une nouvelle réserve naturelle à Aywaille. Avec la collaboration du Contrat de Rivière Amblève. RV un peu après le hameau de Pavillonchamps en venant de Harzé, là où la route passe au-dessus du ruisseau (GR576).

Samedi 15 avril en soirée: le Goiveux au crépuscule: quand s'éveillent batraciens, papillons de nuit et chauves-souris. RV rue de la Heid à hauteur du n° 95.

Dimanche 16 avril de 9 h 30 à 12 h 30: la réserve naturelle domaniale de Géromont.

Des rochers inondés de soleil, d'obscures cavités, des paysages grandioses. RV place Leblanc à Comblain devant l'office du tourisme.

Samedi 3 juin de 14 h à 17 h: la petite faune pas toujours si discrète du Goiveux: insectes, araignées, lézards, couleuvres, rouges-queues noirs... RV rue de la Heid à hauteur du n°95.

Dimanche 4 juin de 9 h 30 à 12 h 30: Chambralles est réputée pour les nombreuses espèces de fougères du sous-bois, des rochers et des éboulis. RV au bunker de Martinrive (centre du village).

Samedi 15 juillet de 14 h à 17 h: les fanges de Paradis en été. RV à la salle de l'Avenir à Paradis (commune d'Aywaille).

Dimanche 16 juillet de 9 h 30 à 12 h 30: un matin d'été à la Falize. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Samedi 14 octobre de 14 h à 17 h: l'infinie diversité des formes, des couleurs, des fragrances, des champignons. Pourquoi et comment ils sont incontournables dans le fonctionnement de la nature. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Dimanche 15 octobre de 9 h 30 à 12 h 30: les Fossettes, la mare, les moutons dans la pâture. La forêt se prépare pour l'hiver. RV sur le parking du CHU, rue de Septroux 3, 4920 Aywaille.

Samedi 16 décembre de 14 h à 17 h: passionnants lichens! Ils véhiculent des valeurs bien positives: celles de l'entraide réciproque et de la lutte contre les pollutions. RV communiqué à l'inscription.

Dimanche 17 décembre de 9 h 30 à 12 h 30: merveilleuses mousses! Elles recouvrent rochers, écorces et talus. L'hiver exalte leurs couleurs et la finesse de leur structure. RV communiqué à l'inscription.

FEUX D'ARTIFICES, NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

En ces prochaines fêtes de fin d'année, peut-être envisagez-vous de magnifier votre réveillon et d'éblouir vos convives en tirant un feu d'artifice. Attention cependant, des feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar. Brûlures, cécité..., chaque année de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents aux séquelles parfois irréversibles.

Gardez à l'esprit que les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la commune d'Aywaille, à moins qu'une autorisation en bonne et due forme n'ait été délivrée.

Pour rappel, le règlement communal sur les sanctions administratives prévoit dans son Chapitre VI (Les artifices, pétards et armes à feu et air comprimé) en son article 1061-1: Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement toute personne qui fait usage de feux d'artifice ou de pétard sur le domaine public, sauf autorisation de l'autorité administrative.

Pour rappel:

- aux commerçants qu'il est interdit de vendre certains artifices aux mineurs et aux personnes de moins de 16 ans;
- aux parents qu'ils sont responsables de ce que font leurs rejetons (les parents sont civilement responsables des dégâts ou des troubles que leurs enfants occasionnent voir art.1384 du code civil);
- que les animaux sont très sensibles aux pétards et peuvent s'enfuir ou devenir malade de peur (merci pour eux).

PLUS D'INFOS: MEILLEURSFEUX.BE

8 CONSEILS

- 1 Vérifiez si le tir d'artifices est autorisé dans votre quartier
- 2 N'achetez que des produits marqués CE et respectez les limites d'âge
- 3 Lisez les instructions d'emploi sur l'emballage
- 4 Choisissez un lieu de tir approprié : une zone dégagée, sèche et sans vent
- 5 Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir et mettez les animaux en lieu sûr
- 6 Éloignez-vous le plus vite possible dès qu'un artifice a été allumé et attendez une demi-heure avant de vous en approcher, même s'il n'a pas fonctionné
- 7 N'essayez jamais d'allumer une seconde fois un artifice qui n'a pas fonctionné
- 8 Nettoyez le lieu de tir

#MeilleursFeux.be

LES SERVICES DU CPAS ET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À VOTRE SERVICE

Centre d'Action Sociale,

Av. de la Libération, 2b – 4920 Aywaille
043844017 - info@cpas.aywaille.be
site internet: cpas.aywaille.be

Selon la loi, toute personne a droit à l'aide sociale dans le but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Différentes aides sociales peuvent être octroyées, notamment :

- Aide financière, aide matérielle,
- Prise en charge des frais d'hospitalisation, médicaux et/ou pharmaceutiques,
- Prise en charge des frais d'aide et soins à domicile,
- Logement,
- Admissions dans des institutions,
- Accompagnement et assistance financière concernant l'approvisionnement en énergie,
- Avances sur pension ou sur une autre prestation sociale,
- Affiliation à une mutuelle,
- Aide aux sans-abris,

- Aide psychosociale,
- Chèques culturels pour favoriser la participation sociale et culturelle.

SERVICE SOCIAL

Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf le jeudi et les jours fériés)

SERVICE MÉDIATION DE DETTES

Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
043844017

PERSONNES HANDICAPÉES

Permanence : Uniquement sur rendez-vous
043640544

Permanence spéciale sur rendez-vous avec une assistante sociale du SPF – DGPH – le 1^{er} mardi du mois

- Allocations de remplacement de revenus (ARR) et allocations d'intégration (AI)
- Allocations aux personnes âgées (APA)
- Avantages sociaux (exonération taxes voiture, précompte immobilier, etc.)
- Cartes de stationnement

- Allocations familiales supplémentaires (AFS)

SERVICE DE REPAS À DOMICILE

Infos et réservation : 043640540

Ce service est accessible à toutes les personnes pensionnées ou personnes de moins de 60 ans handicapées ou malades domiciliées ou résidant sur la commune d'Aywaille et dans l'impossibilité momentanée ou permanente de préparer leurs repas.

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Permanence le jeudi de 9 h 00 à 11 h 30
043640531

PERMANENCE JURIDIQUE

Permanence tous les 1^{ers} mardis du mois de 14 h 00 à 15 h 30.

LOGEMENTS DU CPAS

10 maisons sociales pour personnes âgées (sises à DIEUPART).

ADMINISTRATION COMMUNALE D'AYWAILLE



Rue de la Heid, 8
4920 Aywaille
043844017
info@aywaille.be
www.aywaille.be

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE D'AYWAILLE EST LÀ POUR VOUS!

En tant qu'aînés d'Aywaille, certaines de ses actions pourraient vous intéresser ou vous être utiles...

L'AQUAMOBIL'

Pour les personnes sans moyen de locomotion, l'Aquamobil (conduite par des bénévoles) est une solution pour se déplacer pour des courses, rendez-vous médicaux ou autres et ce, à moindre coût sur le territoire communal.

Quand ? Ce service est disponible les mardis, jeudis et vendredis toute la journée sur réservation.

Prix ? 2 € par personne et pour chaque trajet (les enfants de moins de 12 ans ne paient pas).

RÉSERVATION : 043640526

LES RENDEZ-VOUS DÉTENTE

organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Il vous est proposé de venir passer un moment convivial avec d'autres aînés. Pour le prix de 1 €, il vous sera proposé un en-cas, une boisson et une animation (découvertes culturelles, jeux de société...) en toute convivialité.

Où ? A la salle des Aulnes, Dieupart, 57

Quand ? Chaque 2^e vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h.

Prix ? Participation de 1 € (boisson et « en-cas »).

CONTACT : 043640547

L'ATELIER MEUBLES

L'atelier de rénovation de meubles est ouvert le mardi pour les personnes qui souhaitent apprendre des techniques de restauration de meubles et laisser libre cours à leur imagination. Des personnes pensionnées en ébénisterie, sont là pour transmettre leurs connaissances et techniques. N'hésitez pas à venir y faire un tour et à participer à l'atelier.

On y trouve aussi :

- des meubles restaurés et même « customisés » à vendre (au prix de la couleur).
- du mobilier récolté via les dons de la population pour donner aux personnes de la commune ayant des difficultés.

Où ? Rue Petit Broux, 6 – 4920 S-Remouchamps.

Quand ? chaque mardi de 10 h à 16 h (sauf congés scolaires)

CONTACT : 043640547 OU
NATHALIE.MEROLA@AYWAILLE.BE

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA)

Groupe d'une dizaine d'aînés qui se réunit pour s'exprimer librement sur diverses difficultés que les Aqualiens rencontrent mais aussi pour mettre en place des projets pour tenter d'y remédier. Le CCCA est un relais entre la population et les élus locaux. Il a déjà réalisé divers projets : les Rendez-vous détente (voir ci-dessus) ; la réalisation d'un livret infos séniors ; l'organisation de conférences ou séances d'informations sur divers thématiques... N'hésitez donc pas à contacter le CCCA soit pour une information ou soumettre vos idées, vos avis... Vos réactions leur seront utiles !

CONTACT : LINDA HARDENNE, PRÉSIDENTE DU CCCA, 0474 256 959
POUR TOUTES QUESTIONS, INFORMATIONS, PROPOSITIONS DE BÉNÉVOLAT OU AUTRE, CONTACTEZ LES INTERVENANTES DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE :
NATHALIE MEROLA, 043640547
– NATHALIE.MEROLA@AYWAILLE.BE
CATHERINE GRENSON, 043640526
– CATHERINE.GRENSON@AYWAILLE.BE

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)



Si vous avez quelques difficultés ou des questions sur les outils numériques (smartphone, ordinateur, tablette, applications, programmes...), l'EPN est là pour vous!

Les demandeurs ont un accès libre avec ou sans rendez-vous aux locaux équipés pour utiliser gratuitement le matériel de l'EPN: PC, connexion internet, wifi, imprimante, scanner, téléphone... Un animateur est présent pour vous aider si nécessaire.

L'EPN organise également diverses formations et animations (initiation, groupes seniors, prévention, sécurité sur le Net...).

Où ? EPN Aywaille rue de la Heid, 8A – 4920 Aywaille

Quand ? Permanence les mercredis et jeudis de 13 h à 16 h.

Prix ? Service gratuit

CONTACT : FABIENNE LENDERS,
04 263 87 14 – 0490 445 437
EMPLOI@AYWAILLE.BE

PERMANENCES PENSIONS

A l'administration communale avec un préposé de l'INASTI (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants) le 3^e mardi de chaque mois de 9 à 12 h et un avec un préposé du Service Fédéral des Pensions le 3^e mardi de chaque mois de 9 à 12 h.

Uniquement sur rdv en téléphonant au 1765.

NUMÉROS UTILES URGENCES



Urgences SECOURS – POMPIERS – POLICE

En principe c'est toujours ce numéro que vous devez composer

s'il s'agit d'une demande d'intervention. Les services qui répondent sont mieux équipés pour envoyer le plus vite possible un service qui se trouve à proximité.

MAISON DE GARDE MÉDICALE

Playe, 50 – 4920 S-Remouchamps (via la bretelle d'autoroute, à côté de la caserne des pompiers), **tel. 1733**

Le docteur du week-end pour Aywaille et Sprimont : maison de garde de médecine générale à la caserne des pompiers d'Aywaille, autoroute E25, sortie 46.

Samedi, dimanche, jours fériés :

Sur place: 1^{er} médecin: de 9 à 12 h, et de 15 à 18 h; secrétaire: de 8 à 19 h. En voiture: 2^e médecin: malades à domicile.

La nuit en semaine : uniquement le 2^e médecin.

Téléphoner avant d'y aller: **tel. 1733**

POSTE DE POLICE D'AYWAILLE



AVENUE DE LA LIBÉRATION, 2
4920 AYWAILLE, 04 364 23 00
ZP.SECOVA.AYWAILLE@POLICE.BELGIUM.EU

Du lundi au vendredi : de 8 à 12 h et de 13 à 17 h.

Utilisez le logiciel de dépôt de plainte en ligne ou via la 04 364 23 00.

ZONE DE POLICE SECOVA

VOIE DE L'AIR PUR, 202-206
4052 BEAUFAYS, 04 364 22 11
ZP.SECOVA@POLICE.BELGIUM.EU
WWW.SECOVA.BE

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, les personnes qui souhaitent déposer une plainte non urgente sont invitées à prendre rendez-vous sur le logiciel en ligne ou par téléphone aux différents postes de Police de la zone SECOVA

Service d'assistance policière aux victimes

04 364 22 18 – 04 364 22 45
ZP.SECOVA.SAV@POLICE.BELGIUM.EU

Pour toute demande d'intervention: 112

POMPIERS – ZONE DE SECOURS 5 W.A.L. (WARCHE-AMBLÈVE-LIENNE)

ADMINISTRATION :
SUR LE MEEZ 1 - 4980 TROIS-PONTS,
080 552 200 - INFO@ZS5WAL.BE

Les services prévention et facturation sont uniquement accessibles de 9 h à 12 h

Pour toute demande d'intervention urgente: 112

CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ ASBL



AFFILIATION : RUE BIERLEUX, 69 – 4490
BRA-SUR-LIENNE, 086 450 339
MAIL@CENTREMEDICALHELIPORTE.BE
WWW.CENTREMEDICALHELIPORTE.BE

Pour toute demande d'intervention urgente: 112

AUTRES ADRESSES UTILES SOINS SECOURS – MOBILITÉ MAISON CROIX-ROUGE AYWAILLE-HAMOIR-OUFFET



PLAYE, 54 – 4920 SOUGNÉ-REMOU-CHAMPS (VIA LA BRETELLE D'AUTO-ROUTE, À CÔTÉ DE LA CASERNE DES POMPIERS), 04 365 26 82
J.LESPAGNARD@HOTMAIL.FR

Service social : 0497 528 969

Service de Location de Matériel Paramédical (sur RDV + permanences au local du lundi au vendredi de 13 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h), 0497 528 968

Collectes de sang :

Jean ECHTERBILLE, 0475 863 804

Formations :

Christel LIZEN, 0473 534 256

MOBILOK ASBL



RUE DU CHAFFOUR, 21 4920 HARZÉ,
04 375 46 72 – 0465 213 802
MOBILOK@OUTLOOK.BE

Service de transport adapté pour personnes à mobilité réduite.

ECHEVINAT DES TRAVAUX

Comme vous le savez, de nombreux chantiers de réfection de voiries communales ont eu lieu au cours de cette année 2022 : Chemin de Messe, Niaster, Sur les Cours, Chemin de l'Abbaye, Parking Saint-Pierre, rue En Leva, Hodister, Playe, Gibet de Harzé, rue Dierin Patar, Cwimont, Martinrive (rue des Remparts et de Rouvrex).

Je tiens à signaler la qualité du travail réalisé par les différentes entreprises sur l'ensemble de ces chantiers. Je voudrais aussi remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension à l'occasion de ces travaux.

Certes, lors de ceux-ci, il est plus difficile de se déplacer dans son quartier. La poussière ou la boue (heureusement fort peu d'actualité cette année) et le bruit provoquent de l'inconfort.

Mais à la fin, quand le résultat est là, je crois que ces moments difficiles sont assez vite oubliés.

C'est un devoir, pour nous, d'entretenir autant que possible notre patrimoine routier. Il en va de la sécurité et du bien-être de tous.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET PROLONGATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉGOUTTAGE AVENUE LOUIS LIBERT ET DIEUPART (CHANTIERS SWDE ET AIDE).

La pose de l'égouttage et des raccordements particuliers depuis la rue Banal Bois jusqu'au pied du Chemin de Messe s'est terminée mi-novembre. C'est à ce moment-là que l'entreprise a entamé les travaux de réfection des éléments linéaires (bordures, filets d'eau...), la remise en état de la fondation de la voirie ainsi que la pose des sous-couches d'asphalte. Après cette phase et si la météo le permet, les travaux de pose de l'égout vers Dieupart auront pu être poursuivis.

Du 22 décembre 2022 à mi-janvier 2023, les travaux seront arrêtés et la voirie sera totalement libérée. Bonne nouvelle donc pour la mobilité lors des fêtes de fin d'année.

Enfin, je voudrais signaler avec beaucoup de satisfaction la belle réalisation de nos différentes équipes du Service Travaux pour l'installation d'un espace de convivialité entre les rues Sous le Château et du Moulin à Harzé. Terrain de football, plaine de jeux, pistes de pétanque, table et bancs, poubelles, espace polyvalent font la joie des jeunes (et moins jeunes) de ce quartier depuis le début des vacances d'automne.



DOMINIQUE SIMON,
ECHEVIN DES TRAVAUX

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La fête de l'Armistice 14-18 a été célébrée à tous les monuments de nos villages par une belle matinée d'automne. Les porte-drapeaux de la première heure rejoints par deux nouvelles jeunes recrues (merci à eux!), les autorités communales, les représentants de la police, de la Croix-Rouge,

de l'amicale de la Protection civile, les directions, enseignants et élèves de diverses écoles et ainsi que de nombreux citoyens se sont rassemblés pour les traditionnels discours, animations par les enfants et dépôts de gerbes aux stèles commémoratives de nos villages pour cette cérémonie du souvenir.

En accomplissant ce devoir de mémoire essentiel, nous continuons à nous rappeler le sacrifice de nos aïeux tout en sensibilisant la jeune génération pour, qu'ensemble, nous gardions à l'esprit de toujours défendre les valeurs de liberté, de solidarité, d'engagement et de partage en prônant et souhaitant la Paix autour de nous, dans notre pays mais aussi partout dans le monde.



DANIELLE CORNET,
ECHEVINE DES AFFAIRES PATRIOTIQUES

VIVE SAINT-ANTOINE!

Saint-Antoine, dit encore St Antoine l'Ermite, sera mis à l'honneur le dimanche 15 janvier prochain à Nonceveux.

Cette fête traditionnelle, vieille de plus de trois siècles, attirait tous les petits éleveurs de la région qui venaient s'approvisionner en pains bénits à l'office. Ces pains avaient la vertu de préserver les bêtes des coliques une année durant. La tradition évolua on ne sait trop comment, ni pourquoi mais ce ne furent plus des pains mais des galets qui furent bénits. Un « sage » aurait dit que si « c'esteût bon po lès bièsses çà l'sèrèt ot'tant po lès djins. » Depuis lors, les galets, fabriqués selon une délicieuse recette locale, sont un des éléments essentiels de la fête.



A Nonceveux, ce sont les Ministres de la République Libre du pays des Dobes Démons qui entretiennent avec tenacité la tradition et qui vous invitent à les rejoindre pour vivre un moment de vrai folklore. **Rendez-vous à 10h30 à l'église** pour l'office dit et chanté en wallon et la bénédiction des galets. Un moment convivial « pèkèts-galets » suivra aux abords de l'église et un repas sera servi en la salle du village. Ensuite, les « autorités locales » décerneront encore quelques titres de citoyens d'honneur et l'après-midi se poursuivra en musique et dans la bonne humeur.

INFOS ET RÉSERVATIONS REPAS : MARINA COUGNET, 0495420871

AIDEZ-NOUS A VEILLER SUR NOTRE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE



Le petit patrimoine populaire très présent dans nos villages est d'un incontestable intérêt pour ce qu'il représente. Ces innombrables témoins

du passé – ils sont plus de 500 dans notre commune – nous permettent de garder en mémoire autant de traditions, de croyances et d'usages disparus; ils nous rappellent des événements heureux ou tragiques, ils entretiennent le souvenir de personnes ayant marqué l'histoire de nos villages. Certains d'entre eux sont en place depuis des siècles alors que d'autres sont nos contemporains mais tous sont là pour per-

pétuer la souvenance et la réminiscence de faits ou d'us ayant profondément marqué les générations nous ayant précédés et qui ont jugé nécessaire de nous en transmettre le souvenir. Il est dès lors de notre responsabilité de les entretenir pour en assurer la pérennité.

Ce petit patrimoine populaire souffre évidemment des ravages du temps et il fait aussi malheureusement parfois l'objet de déprédations.

Quand vous constatez pareille réalité, je vous engage à nous en avvertir en direct, par courrier ou encore par mail (info@aywaille.be) afin que nos services

puissent intervenir pour les remettre en état.

Juste une petite info répondant à une question qui m'a été adressée il y a peu: le monument mémoriel de Kin-Stoqueu a 50 ans, il a été inauguré le 28 mai 1972 par Georges Piret, Bourgmestre d'Aywaille. Aucun nom sur ce monument en pierre de taille et blocs de calcaire, socle en moellons et dalles de grès car ces deux villages n'ont pas connu de pertes humaines résultant de deux conflits mondiaux. Il est l'œuvre de Marcel Maréchal.

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DU PATRIMOINE HISTORIQUE



Alors que les fêtes approchent, il m'a semblé judicieux de vous remettre en mémoire ce petit texte si célèbre et que bon nombre d'entre vous ont sans doute récité un jour ou l'autre. Il s'agit d'une œuvre de l'auteur liégeois Georges ISTA (1874–1939) qui, il y a un siècle, faisait judicieusement remarquer que *« jamais la Wallonie n'a été plus nettement isolée qu'aujourd'hui dans ses frontières dialectales. Jamais elle n'a eu plus grand besoin d'un langage qui caractérise, réveille et entretienne les sentiments particuliers de la race. »*

C'èsteût l'nute du Noyé, li mame féve des boûkètes,
Et tos les p'tis èfants, rassonlés dilé l'feû
Rin k'a houmer l'odeûr ki montève del pèlète
Si sintît l'ève al boke et s'ralèchît les deûts.

Cwand on costé del pâsse èsteût djusse a l'idéye,
Li mame prindève li pèle, el hoyève on ptit côp,
Et pwis, hop! Li boûkète è l'èr féve eune dimèye
Et dvins l'mitan del pèle ritoumève cou-z à hôt.

- Lèyîz-m'on pô sayî, brèya li ptite Madjène,
Dji wadje del ritoûrner, d'adreût dè prumî côp.
Vos alez vèyî, Mame. Et vola nosse glawène
Ki prind l'pèle a deûs mins, ki s'abahe on p'tit côp...

Et rouf! Di totes sès fwèces, elle èvole li boûkète.
Ele l'èvola si bin k' ele n'a mây ritoumé
On cwèra tos costés, so l'ârmâ, podrî l'pwète,
On n' ritrova mây rin. Wice aveût-ele passé?

Tot l'monde si l'dimandève, èt lès comères dè vinâve
Si racontît tot bas, al nute, âtoû dè feû,
Ki c'èsteût sûr li diâle k'èsteût catchî dzo l'tâve
Et ki l'aveût magnî sins fé ni eune ni deus.

L'iviér passa. L'osté ramina les verdeurs
Et les fièsses di porotche à djoyeus crâmignons.
Tot l'monde aveût dèdja rouvî ciste avinteûre
Cwand li mére da Mâdjène fa rblanki sès plafonds.

Vola don l'bwègne Cola, blankiheû sins parèy
K' arive avou sès breusses, ses hâles et ses sèyès.
I cminça dè bodjî lès p'titès bardah' rèyes
K' èstît avâ l'manèdje; i westa les tâvlès
Ki pindît so les meûrs; pwis, montant so s' halète
I d'pinda l'grand mureû ki hâgnîve sol djîvâ.

Et c'est podrî l'mureû k'on r'trova nosse boûkète,
K' èsteût la dpôy sî meûs, co pus deûre k' on vî clâ
Neûre come on cou d'tchapê, reûde èco pé k'ine bèye
Frèzéye come ine vèye catche, et d'zeûr di tot çoula,
Tote coviète di stons d'mohe, et télmint tchamosséye
K'elle aveût des poyèdjes co pé k'in agora.

Ine bone annèye, ine parfète santè èt totes sôres di boneûr po
turtos.

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DE LA CULTURE



BALADE CONTEE « LES TROIS OURS »

Après deux années d'interruption, le 16 octobre dernier, la bibliothèque a de nouveau pu accueillir un public de 250 personnes au **château de Harzé**, pour une balade contée enchantresse qui a rassemblé de nombreuses familles autour du thème « Petits, moyens, grands: Venez vous mesurer aux trois ours ». **En partenariat** avec les Conteurs et Conteuses de Paradis, le groupe musical L'air du Temps et le Musée de la Boulangerie, cet après-midi a réjoui les yeux, les oreilles... et les papilles de tous les participants.



ANIMATIONS ENFANTS

Après une balade contée d'automne ayant remporté un vif succès, nous invitons les enfants **de 3 à 6 ans le vendredi 6 janvier 2023 de 10h30 à 12h00** pour une animation brico-lectures sur le thème de Boucle d'Or. Cette animation clôturera l'exposition installée dans la bibliothèque depuis le 1^{er} octobre.

Animation gratuite, réservation obligatoire (places limitées).

Les enfants de **6 à 10 ans**, quant à eux, pourront participer à une animation autour de la **Galette des Rois à 13h30**.

VISITE DE L'EXPOSITION

L'exposition « Boucle d'Or » conçue et présentée par les bibliothécaires, a également été l'occasion de découvrir ce conte pour de nombreuses classes de maternelle de la commune, lors de visites guidées personnalisées.



Prochaines dates :

- **Vendredi 23 décembre 2022**
- **Vendredi 6 janvier 2023 (une seule séance à 9h30)**
- **Mercredi 11 janvier 2023**
- **Vendredi 27 janvier 2023**
- **Mercredi 8 février 2023**
- **Vendredi 24 février 2023.**

ANIMATIONS ADOS : CLUB DE LECTURE

Hélène accueille les jeunes dès 12 ans à la bibliothèque d'Aywaille. Ce club de lecture a lieu une fois par mois, le dernier jeudi, de 17h30 à 19h.

Au programme : découverte de **nouveautés, partage de coups de cœur autour de l'apéro.**

Prochaines dates :

- **Jeudi 22 décembre 2022**
- **Jeudi 26 janvier 2023**

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Les bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au vendredi 23 décembre. Les bibliothèques de Harzé, Aywaille et Sougné-Remouchamps seront fermées du **samedi 24 décembre au dimanche 1^{er} janvier inclus**. Les livres empruntés qui devraient rentrer durant cette période seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier. Attention, si vos prêts doivent rentrer avant le 24 décembre, veillez à les ramener ou à demander une prolongation!

N'oubliez pas que vous pouvez toujours compter sur nous pour vous aider dans vos sélections de lecture. Nous préparons avec plaisir des propositions de livres en tout genre, sur demande.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année!

RAPPEL DES HORAIRES

	Horaire des bibliothèques		
	Harzé 04/384.40.89	Aywaille 04/384.78.82	Remouchamps 04/382.25.41
Lundi		14.00-18.00	15.00-19.00
Mardi	15.00-19.00		
Mercredi		9.00-13.00 14.00-18.00	
Jeudi		9.00-13.00	15.00-19.00
Vendredi	15.00-19.00	14.00-18.00	
Samedi		9.00-13.00	

bibliotheque@aywaille.be

NUIT DES BIBLIOTHÈQUES



« Un doudou, un livre et au lit! »

Le vendredi 16 décembre à 19h30, les enfants (en pyjama!) et leurs familles seront invités à des lectures d'histoires sur les thèmes de la nuit et des doudous, dans des ambiances pyjama taillées sur mesure. Lors de cette animation, les enfants sont invités à apporter un doudou à la bibliothèque pour qu'ils puissent y dormir. Quand ils viendront le rechercher, ils découvriront, en images, les aventures vécues par leur doudou et pourront emprunter les livres qu'il a lus pendant la nuit.

ANIMATIONS BÉBÉS

Les animations « **Lectures, comptines et jeux de doigts** » pour les bambins de 6 mois à 3 ans (et leurs parents) ont lieu **le deuxième mercredi de chaque mois (à 9h30), le quatrième vendredi de chaque mois (à 9h30 et 10h30) à chaque période de congés scolaires.**

Informations pratiques :

Animations gratuites, réservation obligatoire. Durée : 30 minutes.

INFOS : 04 384 78 82
SITES WEB : BIBLIOTHEQUE.AYWAILLE.BE
WWW.CATALOGUEBOA.BE
MAIL : BIBLIOTHEQUE@AYWAILLE.BE

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'augmentation des coûts de l'énergie va mener sans nul doute chez certaines personnes à l'utilisation de moyens de chauffage d'appoint. Il faut redoubler de prudence quant aux conditions de maintenance, de placement et d'utilisation de ceux-ci. Rappelez-vous que l'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est principalement due au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage associé à une aération insuffisante des pièces.

RISQUES

Le CO est un gaz incolore, inodore et non irritant qui s'échappe lors de toute combustion et se diffuse rapidement. Quand il est absorbé par les poumons, **ce gaz asphyxie progressivement l'organisme: il peut tuer en quelques minutes.**

MESURES DE PRÉCAUTION

Si chaudière, cuisinière, chauffage mobile, chauffe-eau, chauffe-bain ... : ne fonctionnent pas correctement, ils peuvent propager du CO. Adressez-vous à des professionnels pour :

- installer vos appareils à combustion ;

- ramoner régulièrement la cheminée ;
 - contrôler l'évacuation des fumées (par l'extérieur) ;
 - vérifier votre chaudière une fois l'an.
- Ne calfeutrez jamais une pièce pour vous réchauffer : assurez-vous que de l'air y continue à circuler (grille d'aération, fenêtres ...).

SYMPTÔMES

Les principaux symptômes d'une intoxication au CO sont :

- des maux de tête et des vertiges ;
- des nausées ;
- des troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention ;
- des douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

Dans les cas les plus graves, la victime perd connaissance et tombe dans le coma avant de décéder.

TRAITEMENT

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital et mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres ;
- arrêter les appareils en fonctionnement ;
- évacuer les occupants des lieux ;
- appeler le 112 en mentionnant la suspicion d'intoxication au CO.

Après l'incident, le logement ne pourra être réintégré qu'après le passage d'un professionnel qualifié et l'exécution des travaux de mise en conformité.



INFOS : [HTTPS://WWW.BELGIUM.BE/FR/SANTE/VIE_SAIN/HABITAT/INTOXICATION_CO](https://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/habitat/intoxication_co)

A L'AVENIR ET EN RESPECT DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES), NOUS NE TRANSMETTRONS LES INFORMATIONS CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS QUE LORSQUE LE SERVICE ETAT CIVIL/POPULATION AURA REÇU L'AUTORISATION DES PERSONNES CONCERNÉES.

MARIAGES

Moinet Jonathan et Magno Alison mariés le 29 août 2022 ;

Piot Eric et Weber Laetitia mariés le 03 septembre 2022 ;

Sterno Lionel et Desirotte Coralie mariés le 03 septembre 2022 ;

Petit Michel et Cardini Sandra mariés le 10 septembre 2022 ;

Dodémont Ludwig et Hanot Sarah mariés le 10 septembre 2022 ;

Goffin Cédric et Evrard Florence mariés le 17 septembre 2022 ;

Corbesier Simon et Verpoorten Florence mariés le 17 septembre 2022 ;

Rixhon Nicolas et Dumoulin Florence marié le 24 septembre 2022 ;

Lauwers Davy et Gérard Michèle mariés le 08 octobre 2022 ;

Beelaerts Fabian et Loward Mélanie mariés le 22 octobre 2022 ;

Sostrate Ludovic et Grégoire Céline mariés le 22 octobre 2022.

NAISSANCES

Wuidar Berck Marius, né le 21 avril 2022, fils de Wuidar Sébastien et de Berck Fanny ;

Dradon Golabek Joël, né le 23 juillet 2022, fils de Dradon Cyrille et de Golabek Jennifer ;

Daune Lucien, né le 04 août 2022, fils de Daune Julien et de Malmendier Aurore ;

Vanheesbeke Elliot, né le 09 août 2022, fils de Vanheesbeke Nicolas et de Nijs Jennifer ;

Tychon Clara, née le 23 août 2022, fille de Tychon Julien et de Monfort Laurann ;

Hendrick Martin, né le 31 août 2022, fils de Hendrick Maxime et de Michel Sara ;

Ernest Elina, née le 04 septembre 2022, fille de Ernest Malory et de Straat Nathalie ;

Lawarrée Eva, née le 18 septembre 2022, fille de Lawarrée Arnaud et de Bonjean Barbara.

DÉCÈS

Bollette Alice, 76 ans, veuve de Lefin Léon, décédée à Verviers le 21 août 2022 ;

Grignet Guy, 80 ans, veuf de Dumonceau Julia, décédé à Aywaille le 26 septembre 2022 ;

Tasset Laurence, 86 ans, veuve de Purnelle Léo, décédé à Sprimont le 29 octobre 2022

IN MEMORIAM

Décès de Monsieur Albert DIEUDONNE dit Servais

Réfractaire au travail obligatoire / résistant armé
Né à Sougné-Remouchamps, le 14/12/1921
Décédé à Sprimont le 14/11/2022

NOCES DE PLATINE



Maria LETAWE et **Louis HELLIN** se connaissent depuis l'école primaire. C'est à la Pentecôte à la fête de l'école de Pontisse que nos jubilaires vont danser ensemble et s'échanger leur premier baiser. Et 2,5 ans de courtoisilles plus tard, ce sera leur mariage qui sera célébré le 20 septembre 1952.

Au niveau professionnel, Maria et Louis ont travaillé comme aidants à la ferme Letawe ensuite dans une petite ferme au Château d'Emblève où Louis était garde assermenté pour les bois du Château et où Maria entretenait l'intérieur et aidait en cuisine. Maria s'est occupée du ménage et de quelques vaches du Moulin d'Emblève. Louis a travaillé comme mécanicien à la carrière d'Ogné à Sprimont avant de rejoindre la carrière du Grand Heid. Tous deux termineront leur carrière à l'ancienne usine de tarmac à Florzé.

Nos jubilaires sont les heureux parents de 7 enfants, grands-parents de 11 petits-enfants et arrière-grands-parents de 8 arrière-petits-enfants ! Une bien belle famille dont ils sont très fiers.

Maria et Louis ont de nombreux loisirs : jardinage, cuisine, couture, musique, photo, journaux télévisés, émissions culturelles, retransmissions de matchs de foot, mots cassés ... Toutes nos félicitations pour ce magnifique parcours et tous nos vœux de bonheur !

NOCES DE BRILLANT



C'est lors d'un bal à Harzé, en 1956, qu'**Hubertine DELEUSE (Betty)** et **Camille VIEUJEAN** vont se rencontrer. Le mariage sera célébré le 10 août 1957. La carrière professionnelle de Camille a été bien remplie : métiers de la ferme, transporteurs de produits divers, travailleur au laboratoire Unda et distributeur de bonbonnes de gaz en tant qu'indépendant. Betty se consacrera à sa famille car nos jubilaires accueilleront 3 enfants. 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants viendront encore agrandir la famille pour leur plus grand bonheur. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

NOCES D'OR



C'est en culottes courtes que **Claudine FAGNOUL** et **Gérard EVRARD** se sont rencontrés pour la première fois. Ils se sont retrouvés en 1970 à la Fête à Paradis. Après 14 mois de courtoisilles, le mariage sera célébré le 23 septembre 1972. Gérard, après son service militaire, a travaillé chez Comobe à Barvaux-sur-Ourthe, ensuite à la clouterie Yvens-Decroupet et a terminé sa carrière à l'Association Liégeoise d'Electricité. Claudine, quant à elle, a été gardienne d'enfants, a travaillé aux établissements Diris à Aywaille puis a terminé sa carrière à Grimonster. Nos jubilaires ont eu le bonheur d'accueillir deux enfants au sein de leur famille et sont très fiers également de leurs deux petits-enfants. Claudine et Gérard profitent de leur retraite et aiment voyager. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Maria LATOUR (dite Mia) et **Alphonse COLLARD** se sont rencontrés pour la première fois lors d'un bal en 1964 mais se sont retrouvés 4 années plus tard. Après une période de courtoisilles de 3 ans, le mariage sera célébré le 13 octobre 1972. Alphonse a tout d'abord travaillé dans un bureau d'études à Nivelles, ensuite au sein d'un bureau d'études à Diekirch pour terminer le reste de sa carrière à l'usine de Bru Chevron. Mia, de son côté, s'est occupée du foyer familial. Nos jubilaires ont agrandi la famille en accueillant deux enfants qui leur donneront à leur tour deux petits-enfants, pour leur plus grande joie. Mia est fan des jeux télévisés et Alphonse aime faire du vélo ou marcher. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Nos jubilaires, **Marie-Rose TOUSSAINT** et **Bernard MOUREAU** étaient voisins dans les années 60. Après deux années de courtoisilles, ils célébreront leur mariage le 28 octobre 1972. Bernard a tout d'abord travaillé chez Jaspar et a terminé sa carrière à la F.N. tandis que Marie-Rose s'est occupée du foyer familial. La famille s'agrandira avec la venue de deux enfants et nos jubilaires sont très fiers de leurs cinq petits-enfants. Bernard s'adonne au tir, à la pêche, au bricolage et au tir à l'arc. Marie-Rose aime s'occuper de ses petits-enfants et faire du shopping. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Aywaille centre :

Place Joseph Thiry 22 • 04 384 40 85
Du lundi au samedi de 5h30 à 17h
Dimanche et jours fériés de 5h30 à 16h

Aywaille Dieupart :

Route de Dieupart 41G • 04 358 24 03
Du lundi au samedi de 5h30 à 18h
Le dimanche et jours fériés de 6h à 18h

A bientôt!



STATION AYWAILLE



**Garage
Laudaflo**

**Vente et montage de pneus
Entretien voitures SUV
et utilitaires jusque 5t sur rdv**

- Vente de mazout extra de chauffage et pétrole à la pompe
- Vente bûche et petit bois
- Vente de pellets
- Lotto
- Carte de fidélité

Nous acceptons :



**ADBLUE
en vrac**



GARAGE OUVERT du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30

SHOP OUVERT du lundi au vendredi de 6h à 20h,
le samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

**Avenue de la Porallée 61
Tél.: 04 384 69 78
info@laudaflo.be**

**ENTREPRISE FAMILIALE
POMPES FUNÈBRES GÉRARD**

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24

*Tous les actes posés envers un défunt
sont empreints de respect et dignité*

Tél. 04/384 66 73

FUNÉRARIIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 REMOUCHAMPS

NOUVEAU

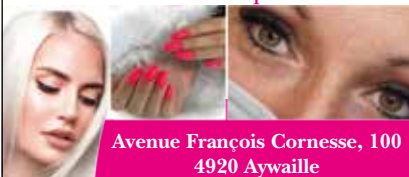
Rue du Chalet, 4
4920 AYWAILLE

www.pompesfunebresgerard.be



Ô Soins d'Elles

Institut esthétique & Bien-être • Ongles • Cils



Avenue François Cornesse, 100
4920 Aywaille

0496 55 20 58 | 04 262 75 09

Ô Soins d'Elles **SUR RDV**

Nouveau Maquillage permanent

Lunc Cryo21

Cryo21, sculpteur naturel
pour visage et corps

VISAGE

- Raffermissment des tissus
- Réduction des rides
- Effacement du double menton

CORPS

- Amincissement
- Modelage de la silhouette
- Raffermissment des tissus
- Traitement par zone
- Amélioration de la circulation lymphatique
- Elimination de la cellulite localisée
- Active la microcirculation

- Barrières
- Escaliers



ferrosteel

Ferronnerie • Mécano - soudure

- Garde-corps
terrasses complètes

- Ferrosteel
- Ghislain Demortier
- Paradis 72 • 4920 Harze
- 0486 32 04 34
- demortier.ghislain@skynet.be
- www.ferronnerieferrosteel.be



NOUVEAU : PHOTOS D'IDENTITÉ !



BONNESIRE
OPTICIENS



Krys PARTENAIRE INDEPENDANT

VARILUX
CENTER



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.
Vous aussi ?



Alors,
faites appel
à **Blim.be**

Place Leblanc 28 - 4170 Comblain-au-Pont | www.blim.be | 04 383 56 59

Mazout Paquay

Aywaille

• Pétrole - Diesel • Gasoil extra

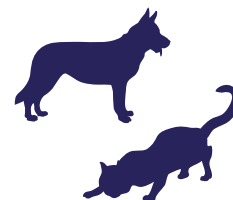
Votre partenaire chaleur !
Une qualité irréprochable, la nôtre !

Tél. 04 384 45 24 - www.mazout-paquay.be
mazout.paquay@prevot-group.be - Rue du Chalet 63a - AYWAILLE



LICAVET

Vétérinaires agréés



URGENCES 24h/24 7j/7 - www.licavet.be



Consultations : sur rendez-vous
Cabinet : 23r rue du Pont - 4170 Comblain au Pont | **0470 31 46 86**

Coiffure imag'in

DAMES • HOMMES • ENFANTS

**ONGLERIE • SOLARIUM • EXTENSIONS
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**

Avenue François Cornesse 30 • Aywaille

04 384.48.16

POMPES FUNEBRES

SPRIMONT

A. LESSUISSE - A. NOVELLI
Thier du Hornay, 79A - Rue Ferrer, 2
04/382.13.61

AYWAILLE

LAWAREE - A. NOVELLI
Rue de l'Enseignement, 8
04/384.41.90

LOUVEIGNE

LESSUISSE - NOVELLI
Rue du Pérreon, 27
04/384.41.90

WERBOMONT

LAWAREE - NOVELLI
Rue de Stavelot, 2
04/384.41.90

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

JOYEUSES FÊTES



57, Avenue de la Porallée
4920 Remouchamps

04/295.53.95

Du lundi au samedi : 7h à 18h30
Dimanche et jours fériés : 7h à 17h

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



market
REMOUCHAMPS

Lundi - vendredi
de 8h30 à 20h
Samedi : de 8h à 20h
Dimanches et jours fériés
de 9h à 18h

Le choix, le service et la qualité à proximité !



Avenue de la Porallée 36A
4920 Remouchamps
04/384.0550

Poêlerie Jacquemin

Le Poêlier de votre région depuis 1974 !



**Spécialisé
en tubage**



Poêle
Austroflam Clou duo



Vente de matériel inox
pour particuliers et professionnels.
Vente de pellets à emporter.



Route des Ardennes 5B

AYWAILLE

04 360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
ainsi que le samedi de 9h30 à 15h
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



NESTOR
MARTIN



charnwood



OLYMPIA
NOVA

Jidé

MCZ
by FEDP



hase